

L'INFORMATION PEUT CHANGER SELON LA SITUATION RÉGIONALE OU DE L'ÉTABLISSEMENT**Zones froides****Vêtements et effets personnels**

- Sont accessibles dès l'arrivée dans l'hôpital.
- Les vêtements et les effets apportés par les proches sont aussi accessibles immédiatement.
- Limiter la quantité de vêtements à l'essentiel afin d'assurer une hygiène acceptable (ex. : 2-3 ensembles de vêtements et des sous-vêtements).
- Limiter la quantité d'effets personnels, par exemple, un livre à la fois.

Livraison extérieure de nourriture

- Autorisée.

Accès aux espaces communs

- L'accès aux salons des unités de soins est permis pour les proches aidants et visiteurs.
- L'accès à la cafétéria est maintenant permis aux proches aidants/visiteurs, à partir de 12 h 45 ainsi que le soir et la fin de semaine sans restrictions.
- Les usagers doivent prendre leurs repas dans leur chambre.

Plats maison apportés par les proches/visiteurs :

- Privilégier des repas froids dans des plats jetables (sinon, utiliser des plats réutilisables).
- Les plats chauds doivent être apportés dans des thermos.
- Gestion des plats :
 - Doivent être gérés par l'utilisateur et les proches aidants/visiteurs et non par le personnel.
 - Ne pas sortir les plats de la chambre, et ce, jusqu'au moment où ils sont récupérés par les proches/visiteurs.
 - Aucun entreposage dans les réfrigérateurs des unités de soins.
 - Aucune utilisation du four à micro-ondes des unités.
- La récupération des contenants réutilisables/thermos doit se faire par les proches/visiteurs :
 - Ils doivent être désinfectés avec une lingette et mis dans un sac jetable propre.
 - À la maison, les laver avec du savon et à l'eau chaude et jeter le sac à la poubelle.

Zone chaude**Vêtements et effets personnels**

- Les usagers doivent porter la jaquette d'hôpital en tout temps.
 - Robe de chambre, sous-vêtements, chaussettes et chaussures sont permis.
- La lessive des vêtements essentiels souillés est assurée par l'hôpital.

À l'admission des usagers en provenance d'un autre établissement

- L'aide de service identifie les sacs d'effets personnels au nom de l'utilisateur, lui explique que ses effets seront entreposés de façon sécuritaire et que le PAB ira chercher ses effets essentiels dans un deuxième temps.
- L'agent de sécurité entrepose les effets personnels dans le local prévu à cet effet.
- Le PAB des soins infirmiers conviendra des effets essentiels (lunettes, appareil auditif, orthèse, cellulaire, tablette électronique avec l'utilisateur et ira les chercher dans le local).

À la sortie de la zone chaude

- L'agent de sécurité apporte les vêtements/effets personnels en zone froide.

Visite des proches aidants/visiteurs :

- Les visites des proches aidants/visiteurs sont permises, 1 personne à la fois, sans limites de temps.
- L'infirmière doit faire l'enseignement à l'utilisateur sur les risques associés à une visite en zone chaude et sur la surveillance des symptômes suivant la visite (14 jours de surveillance).
- Les PPA doivent porter l'équipement de protection individuelle (masque N-95, gants, blouse, visière), demeurer dans la chambre tout au long de la visite et respecter les consignes de prévention des infections.

Nourriture :

- Les proches/visiteurs peuvent apporter un repas dans un contenant jetable. Il est interdit d'utiliser le réfrigérateur et le four à micro-ondes de l'unité.